

FFFA 2013

Service émetteur :
**DIRECTION TECHNIQUE
NATIONALE**

Utilisation du ballon dans les catégories « Jeune »





MEMORENDUM

SUJET : Obligation d'utiliser un ballon jeune dans la catégorie Cadet (Minime et Benjamin)

RATIONAL : Pour bien apprendre le geste correct du lancer, un jeune quarterback doit utiliser un ballon adapté à la taille de sa main, un ballon qu'il puisse saisir avec ses doigts et son pouce sans l'asseoir dans la paume de sa main.

Le C2 (Cadet 2) qui est mature sur les plans physique et technique peut être surclassé en catégorie Junior si cela favorise son développement. **Par conséquent, la DTN préconise l'obligation d'utiliser un ballon « jeune » dans les catégories Benjamin, Mimine et Cadet.**

La règle 1, section 3 détaille les spécifications d'un ballon réglementaire. Cette section est reprise ci-après avec, en gras, les modifications pour le ballon Cadet, Minime et Benjamin :

Spécifications

ARTICLE 1 Le ballon devra être homologué par la FFFA, ce qui signifie qu'il présentera notamment les caractéristiques suivantes :

- a. Neuf ou presque neuf (un ballon presque neuf est un ballon qui n'a pas été modifié et conserve toutes les propriétés et qualités d'un ballon neuf).
- b. L'enveloppe est constituée de quatre panneaux de cuir gainé, sans autres plis que ceux des coutures.
- c. Laçage à 8 passants espacés régulièrement.
- d. Couleur de cuir naturel.
- e. Deux bandes blanches de 2,5 cm de large situées entre 5.5 cm et 7.0 cm des extrémités du ballon et limitées aux deux panneaux adjacents au laçage.**
- f. Conforme aux dimensions minimum et maximum et à la forme indiquée sur le diagramme ci-après.
- g. Gonflé à la pression de 0,86 à 0,93 bars (12,5 à 13,5 PSI (livres par pouce carré)).
- h. Poids de 330 à 350 grammes.**
- i. Le ballon ne doit pas être modifié. Ceci comprend l'utilisation de toute substance asséchante. Les appareils mécaniques pour sécher les ballons ne sont pas autorisés près des touches ou dans la zone d'équipe.
- j. Les logos de ligue professionnelle de football sont interdits.
- k. La publicité est interdite sur la balle. (Exceptions : (1) nom ou logo du fabricant, (2) AFCA, (3) FFFA)

